

VOUS ETES VICTIME D' UN CAMBRIOLAGE

- ▶ Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- ▶ Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.
- ▶ Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.
- ▶ Appelez directement la gendarmerie de votre domicile :

*En composant le « 17 » depuis un poste fixe
ou de votre mobile*

LES VOLS DE VEHICULES LES VOLS DANS VEHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, le sac à main ou le téléphone portable (phénomène du « Home jacking »)

- ▶ Verrouillez portes et fenêtres la nuit même si vous êtes dans votre résidence.
- ▶ Ne laissez pas en évidence les clés de votre domicile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation Rangez - les dans un endroit discret.
- ▶ Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.



Se protéger contre les cambriolages



**Toutes les 2 minutes 30,
un cambriolage est commis en France**

**POUR PREVENIR LES CAMBRIOLAGES,
LA GENDARMERIE MULTIPLIE SES PATROUILLES.
CEPENDANT, UNE SURVEILLANCE CONSTANTE
EST IRRÉALISABLE.**

LE TEMPS EST L' ENNEMI DES CAMBRIOLEURS.

**EFFORCEZ-VOUS A DECOURAGER LES MALFAITEURS
EN LEUR COMPLIQUANT LA TACHE.**